

TROPHEE JEUNES

THEME 2022

ARTICLE 1 : Thème retenu pour l'édition 2022

Le thème retenu pour l'édition 2022 est le suivant :

LES JEUNES FACE À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Nos jeunes sont beaucoup plus sensibles à des pratiques éco-responsables que leurs aînés. Ils sont également désormais de plus en plus nombreux à s'engager pour la défense du vivant. Aussi au travers de ce Trophée Jeunes notre Fédération désire leur donner les moyens de s'exprimer et de mettre en avant leurs idées.

ARTICLE 2 : Dates d'éligibilité

Pour être éligible, le projet présenté peut-être en cours de réalisation, ou pas encore réalisé.

ARTICLE 3 : Dates de dépôt du dossier de candidature et Outils texte et visuel.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard **10 décembre 2022 à 23h59**, et être adressé sous format électronique par mail , à jeunes@ffesm.fr et copie au secrétariat fédéral (secretariat@ffesm.fr). Il est demandé de favoriser des vidéos courtes (moins de 5 minutes) au format mp4. De la même manière, pour les autres documents, utiliser des formats courants : « .pdf », « .doc » et images en « .jpg ». À chaque fois, privilégier la fourniture de tous documents en pièce jointe plutôt que des liens renvoyant sur des sites

ARTICLE 4 : Annonce des résultats

Les noms des lauréats seront diffusés lors de la remise du Trophée Jeunes lors du Salon international de la Plongée Sous-Marine de Paris en janvier 2023.

ARTICLE 5 : Dotation Financière 2022

Une dotation financière de 2 000 € sera répartie entre les trois lauréats. Le jury se réserve le droit de récompenser plus de structures le cas échéant.